

Ursule que sa volonté était qu'elle bâtit un ermitage, où vivraient selon la règle des Ermites, trente trois religieuses, vêtues comme l'était Marie, sa très-sainte Mère, et sous le vocable de sa Conception Immaculée. Il promit des grâces toutes spéciales, une surabondance de biens spirituels, à toutes celles qui embrasseraient ce genre de vie, et qui pratiqueraient ce qui, dans la suite serait prescrit dans ce saint asile. La vénérable Ursule s'adressant alors à N. Seigneur, le pria de vouloir bien étendre ses faveurs à ceux qui se mourant dans le siècle y vivraient dévoués à l'auguste Vierge, conçue sans péché, y garderaient la chasteté selon leur état, et porteraient le petit Scapulaire Bleu. Pour l'assurer que cette prière était exaucée, J.-C. lui fit voir pendant cette extase, des anges qui tenaient en main un grand nombre de ces scapulaires, et les répandaient ça et là sur la terre. A la suite de cette vision la vénérable servante de Dieu se mit aussitôt à confectionner de petits scapulaires bleus et à les distribuer à un grand nombre de personnes, après les avoir fait bénir par un prêtre. Les fidèles les reçurent et les portèrent avec piété et respect. Cette pieuse pratique s'étendant, on vit se multiplier les fruits de sanctification et de salut, et la vénérable Ursule eut la consolation de la voir avant de mourir, se généraliser et s'établir sur des fondements solides.

Cette dévotion a été approuvée depuis par plusieurs Souverains Pontifs qui l'ont enrichie d'un grand nombre d'indulgences. On nous permettra de reproduire ici une notice sur le Scapulaire Bleu qui porte l'approbation de Mgr